

FLAVESCENCE

INFO

N°2 — Juillet 2017

Bulletin d'information du

G DON
DES
BORDEAUX

LE MOT DU PRESIDENT

Après la Flavescence Info n°1, voici la suite. La cotisation du G DON n'augmente pas cette année en raison du gel, mais nous avons besoin de vous pour prospecter. Le Syndicat des Pépiniéristes et la Cave de Tutiac se mobilisent : vous aussi, venez prospecter avec votre G DON !

*Bernard Coudert,
à Villegouge*

CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE, PROSPECTONS !

MOBILISATION !

Viticulteur, salarié, technicien ?
Rejoignez nos équipes et
formez-vous à la prospection

*La demi-journée de prospection est l'occasion
d'être formé sur les symptômes de la maladie
et les actions de lutte à mener sur son vignoble.
(Retrouvez toutes les informations p.3)*

G DON des BORDEAUX
Piège pour la cicadelle de la flavescence dorée
PAS DE DANGER (plaque engluée)

Présence du piège et de la rubalise
pendant 6 semaines maximum
Relié par un technicien du G DON



**DATE DU
TRAITEMENT
SUR ADULTES**
p.2-3

**L'AGENDA DE
LA PROSPECTION
PAR COMMUNE**
p.4

crédit photo : ©Alban Gilbert
crédit graphique : ©Clémentine Manon

6 PIEGEURS

suivent les réseaux de
pièges : Aurélie Bénêteau,
Aurore Guiet, Mégane Brard,
Ariadna Giné Blasco, Julien
Dulac, Gurvan Martin

A VENIR

Déclenchement du
traitement contre
les adultes dans les
communes à 1+1 et 2+1
traitements : prochain
bulletin le 28 juillet

PROTEGER LES ABEILLES

Le fauchage ou la destruction
de l'enherbement et le trai-
tement en soirée permettent
de protéger ces insectes
pollinisateurs.

LA CICADELLE

Les adultes sont
visibles : ils mesurent
5-6 mm et ont un dessin
caractéristique sur les
ailes, de couleur violet-
marron

UN DOUTE SUR UN PIED ?

Des feuilles rouges (cépages
rouges) ou jaunes (cépages
blancs), des grappes
absentes ou sèches sur une
partie ou la totalité du pied ?
Contactez-nous !

LE GDON ENTRE EN ACTION!

AGENDA

- 21 juin-03 juillet:** comptage des larves
- 10-21 juillet:** pose des pièges
- 24 juillet-11 août:** relevé des pièges
- 07-11 août:** retrait des pièges
- 10 août-début octobre:** prospection



COMPTAGE DES LARVES

Votre GDON procède au comptage des larves de cicadelles en retournant les feuilles de 50 à 100 pieds de vigne. L'objectif est de vérifier l'efficacité des traitements larvicides et de déclencher un traitement à l'échelle d'une exploitation si nécessaire. Eliminer les cicadelles sur chaque exploitation évitera de déclencher un traitement à l'échelle de la commune suite au piégeage.

Si vous avez reçu un courrier individuel de déclenchement, il est nécessaire de traiter rapidement sur votre exploitation.

RELEVÉ DES PIÈGES DANS LES COMMUNES A 1+1 ET 2+1 TRAITEMENTS

Le GDON met en place un réseau de pièges placés aléatoirement ou ciblés sur des zones infectées. L'objectif est de vérifier l'efficacité des traitements larvicides et de diminuer le nombre de traitements sur les communes ayant peu ou pas de cicadelles. Les bulletins du 28 juillet, 4 et 11 août indiqueront les traitements nécessaires contre les cicadelles adultes.

PROSPECTION

Lorsque les symptômes seront clairement visibles, le GDON mettra en place des prospections: **des équipes de 5 à 10 prospecteurs** formés à la reconnaissance des symptômes passeront à pied dans les vignes pour repérer les pieds symptomatiques et prélèveront des feuilles pour une analyse de confirmation en laboratoire. L'objectif est d'éviter l'apparition de nouveaux foyers et de contenir la maladie en agissant tôt, dès le repérage de pieds malades. Signalez-nous tout pied suspect et éliminez les pieds qui sont des foyers de propagation de la maladie.

EN CHIFFRES

- 262 comptages
- 1 728 pièges
- 181 communes piégées avec **47 000 hectares** de vignes jusqu'à **42%** de traitements évités sur **60 000 hectares**
- 1 500 hectares** contaminés en 2016 sur **139 communes**
- 6 000 hectares** sur **45 communes** prospectées pour la première fois en 2017
- 2 personnes** pour les comptages, **6** pour le piégeage, **30** pour la prospection

Chaque symptôme est variable: grappes séchées (quelques grains, une ou deux grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur un rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied). Les pieds peuvent exprimer un seul symptôme sur les trois.



■ Symptômes
■ Flavescence dorée

TRAITEMENT ENTRE LE 24 JUILLET ET LE 23 AOÛT

En viticulture biologique, tous les traitements ont déjà dû être effectués

2: Traiter obligatoirement

1+1, 2+1: Traiter si nécessaire suite au piégeage (cf Flavescence Info du 28 juillet, 4 et 11 août)

1+1 traitements

ABZAC - AILLAS - AMBARES ET LAGRAVE - AMBES - ANGLADE - ARBIS - ASQUES - AURIOLLES - BARON - BASSENS
 BEGUEY - BELLEFOND - BERSON - BIEUJAC - BLAINAC - BLASIMON - BRANNE - CADILLAC - CAMBES
 CAMBLANES ET MEYNAC - CAMIAC ET SAINT DENIS - CAMIRAN - CAMPUGNAN - CANTOIS - CARDAN - CARS - CARTELEGUE
 CASSEUIL - CASTELVIEL - CAUDROT - CAZATS - CIVRAC SUR DORDOGNE - COIMERES - COIRAC - COURPIAC
 COURS DE MONSEGUR - CUBZAC LES PONTS - DAIGNAC - DARDENAC - DAUBEZE - DONZAC - DOULEZON - FALEYRAS - FONTET
 FOURS - FRONTENAC - GABARNAC - GAURIAGUET - GENERAC* - GENISSAC - GENSAC - GORNAC - GREZILLAC - HAUX - HURE - IZON
 LA LANDE DE FRONSAC - LA REOLE - LABESCAU - LANDERROUAT - LANDERROUET SUR SEGUR - LANGOIRAN - LAPOUYADE
 LAROQUE - LE FIEU - LE PIAN SUR GARONNE - LE TOURNE - LES BILLAUX - LES ESSEINTES - LES LEVES ET THOUMEYRAGUES
 LESTIAC SUR GARONNE - LOUPIAC DE LA REOLE - MARCILLAC - MASSUGAS - MAURIAC - MAZION - MONGAUZY - MONPRIMBLANC
 MONSEGUR - MONTAGOU DIN - MONTUSSAN - MORIZES - MOUILLAC - MOULIETS ET VILLEMARTIN - MOURENS - NERIGEAN
 NOAILLAC - PAILLET - PELLEGRUE - PERISSAC - PEUJARD - PLASSAC - PONDAURAT - PUYBARBAN - QUINSAC - RAUZAN - RIMONS
 RIONS - RUCH - SADIRAC - SAINT ANDRE DE CUBZAC - SAINT ANDRONY - SAINT ANTOINE DU QUEYRET - SAINT AUBIN DE BLAYE
 SAINT AUBIN DE BRANNE - SAINT AVIT SAINT NAZAIRE - SAINT CAPRAIS DE BLAYE - SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX
 SAINT CIERS D'ABZAC - SAINT CIERS SUR GIRONDE - SAINT DENIS DE PILE - SAINTE CROIX DU MONT - SAINTE EULALIE
 SAINTE FLORENCE - SAINTE FOY LA LONGUE - SAINTE GEMME - SAINTE TERRE - SAINT EXUPERY - SAINT FELIX DE FONCAUDE
 SAINT FERME - SAINT GENES DE FRONSAC - SAINT GENES DE LOMBAUD - SAINT GERMAIN DE BLAINAC
 SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE - SAINT GERVAIS - SAINT HILAIRE DE LA NOAILLE - SAINT JEAN DE BLAINAC
 SAINT LAURENT DU PLAN - SAINT MARTIN DE SESCAS - SAINT MARTIN DU BOIS - SAINT MARTIN DU PUY
 SAINT MARTIN LACAUSSE - SAINT MEDARD DE GUIZIERES - SAINT MICHEL DE LAPUJADE - SAINT PALAIS - SAINT PAUL
 SAINT PEY DE CASTETS - SAINT QUENTIN DE BARON - SAINT QUENTIN DE CAPLONG - SAINT ROMAIN LA VIRVEE
 SAINT SEURIN DE CURSAC - SAINT SULPICE DE GUILLERAGUES - SAINT VINCENT DE PERTIGNAS - SAINT VIVIAN DE MONSEGUR
 SAUGON - SAUVETERRE DE GUYENNE - SAVIGNAC - SEMENS - SIGALENS - TABANAC
 TAILLECAVAT - VAL DE VIRVEE - VERDELAIS - VILLENAVE DE RIONS - VIRSAC - YVRAC

*Les parcelles contaminées à Générac en 2016 doivent être traitées entre le 24 juillet et le 23 août quels que soient les résultats du piégeage.



COMMUNE CONTAMINEE

PROSPECTION GDON ENTRE 2011-2017

OUI

NON

TRAITEE EN 2016

FOYER >49 PIEDS

NON TRAITEE EN 2016

2 traitements

ARVEYRES - AUROS - BAGAS - BARIE - BELLEBAT
 BEYCHAC ET CAILLAU - BRANNENS
 BROUQUEYRAN - CADILLAC EN FRONSADAIS
 CAPIAN - CASTETS EN DORTHE - GUILLAC
 MONTIGNAC - MOULON - PORCHERES
 ROMAGNE - ROQUEBRUNE - SAILLANS
 SAINT AIGNAN - SAINT ANDRE DU BOIS
 SAINT MACAIRE
 SAINT SULPICE DE POMMIERS - SOUSSAC
 TIZAC DE CURTON - VAYRES - VERAC

2+1 traitements

BAURECH - CABARA - CASTILLON DE CASTETS
 CROIGNON - FOSSES ET BALEYSSAC - FRONSAC
 GIRONDE SUR DROPT - LA RIVIERE
 LAMOTHE LANDERRON - LOUPIAC - OMET
 PLEINE SELVE - SAINT ANTOINE SUR L'ISLE
 SAINT GERMAIN DU PUCH
 SAINT LAURENT DU BOIS - SAINT LOUBES
 SAINT LOUIS DE MONTFERRAND - SAINT MAIXANT
 SAINT MARTIAL - SAINT MICHEL DE FRONSAC
 SAINT PIERRE D'AURILLAC - SAINT PIERRE DE BAT
 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
 SAINT VINCENT DE PAUL - SOULIGNAC

DEMI-JOURNEE DE FORMATION A LA PROSPECTION

Viticulteur, salarié, technicien, rejoignez-nous une demi-journée pour prospecter! C'est l'occasion d'être formé sur les symptômes de la maladie, la méthode de prospection et les actions de lutte à mener sur son vignoble. Et le repas est pris en charge par le GDON!

- PELLEGRUE: 25/08
- RIONS: 30/08 - 01/09
- ST LOUBES: 31/08
- CARTELEGUE ET CAMPUGNAN: 31/08 - 01/09
- ST MICHEL DE FRONSAC: 05/09 - 07/09
- SAUVETERRE: 06/09
- MORIZES: 07/09
- CARTELEGUE: 08/09

Inscrivez-vous au 05 56 85 96 02 ou sur <http://bit.ly/2rjcTtO> ou à technique@gdon-bordeaux.fr

VITICULTEURS. ARRETONS D'EN VOIR DE TOUTES LES COULEURS. PROSPECTONS!

Repas pris en charge par votre GDON

Le GDON est présent dans vos vignes d'avril à fin octobre: une personne seule pour le piégeage ou le contrôle d'arrachage, un binôme pour les comptages larvaires et des équipes de 5 à 10 personnes pour la prospection. Vous les reconnaîtrez grâce à leur casquette.

VOICI LE SIGNE DU GDON DANS VOS VIGNES



COMMUNES PROSPECTEES PERIODE ET TAUX DE PROSPECTION

Dates prévisionnelles susceptibles de changer

EQUIPES DU GDON

ARVEYRES

du 18 au 22 septembre
prospection: 7 ha, 2%

BASSENS

du 14 au 18 août
prospection: 31 ha, 100%

BIEUJAC

du 14 au 18 août
prospection: 26 ha, 100%

BLASIMON

du 28 août au 1^{er} septembre
prospection: 559 ha, 50%

CARBON BLANC

du 14 au 18 août
prospection: 2 ha, 100%

CAUDROT

du 14 au 18 août
prospection: 150 ha, 100%

COIMERES

du 14 au 18 août
prospection: 57 ha, 81%

COUTRAS

du 28 août au 1^{er} septembre
prospection: 24 ha, 100%

CREON

du 8 au 15 septembre
prospection: 110 ha, 100%

CROIGNON

du 18 au 22 septembre
prospection: 66 ha, 100%

ESCOUSSANS

du 21 au 28 août
prospection: 263 ha, 100%

EYRANS

du 14 au 18 août
prospection: 145 ha, 100%

GALGON

du 24 août au 1^{er} septembre
prospection: 442 ha, 100%

IZON

du 18 au 22 septembre
prospection: 60 ha, 100%

LABESCAU

du 14 au 18 août
prospection: 5 ha, 70%

LA SAUVE

du 31 août au 8 septembre
prospection: 492 ha, 100%

LES ESSEINTES

du 10 au 18 août
prospection: 133 ha, 100%

LIGNAN-DE-BORDEAUX

du 21 au 31 août
prospection: 192 ha, 100%

PELEGRUE

du 14 au 30 août
prospection: 768 ha, 46%

PERISSAC

du 21 au 25 août
prospection: 36 ha, 11%

PORCHERES

du 28 août au 1^{er} septembre
prospection: 24 ha, 100%

SADIRAC

du 11 au 15 septembre
prospection: 166 ha, 66%

SAINT-BRICE

du 14 au 25 août
prospection: 295 ha, 100%

SAINT-GERMAIN-DU-PUCH

du 18 au 29 septembre
prospection: 522 ha, 100%

SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES

du 14 au 25 août
prospection: 302 ha, 100%

SAINT-LEON

du 28 août au 1^{er} septembre
prospection: 123 ha, 100%

SAINT-MARTIN-DU-BOIS

du 21 au 25 août
prospection: 100 ha, 47%

SAINT-MARTIN-DU-PUY

septembre
prospection: 10 ha, 2%

SAINTE-CROIX-DU-MONT

du 17 au 31 août
prospection: 239 ha, 45%

SOULIGNAC

septembre
prospection: 20 ha, 3%

TABANAC

septembre
prospection: 5 ha, 3%

YVRAC

du 14 au 25 août
prospection: 222 ha, 100%

AVEC LE SYNDICAT DES PEPINIERISTES

MOULIETS-ET-VILLEMARTIN

08 septembre

SAINTE-FOY-LA-LONGUE

06 septembre

AVEC VOUS

CARTELEGUE

31 août, 1^{er} et 08 septembre

CAMPUGNAN

31 août, 1^{er} septembre

MORIZES

07 septembre

PELEGRUE

25 août

RIONS

30 août, 1^{er} septembre

SAINT-LOUBES

31 août

SAINT-MICHEL-DE-FRONSAC

05 et 07 septembre

SAUVETERRE

06 septembre

RETOUR SUR LES PARCELLES INFECTEES EN 2016: prospection entre le 10 août et le 29 septembre



ensemble contre la flavescence

Sophie Bentéjac

Responsable

Morgane Le Goff

Coordinatrice

1, route de Pasquina

33750 Beychac et Caillau

05 56 85 96 02

technique@gdon-bordeaux.fr